



SÉNAT
SENATE
CANADA

Budget supplémentaire des dépenses (A) 2025-2026

Rapport du comité sénatorial permanent des finances nationales

L'honorable Claude Carignan c.p., *président*
L'honorable Éric Forest, *vice-président*

JUIN 2025



Pour plus d'informations, veuillez nous contacter par :

Courriel : NFFN@sen.parl.gc.ca

La poste : Comité sénatorial permanent des finances nationales

Sénat du Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante : sencanada.ca

Le Sénat est présent sur X : @SenatCA

Suivez le comité à l'aide du mot-clic #NFFN

This report is also available in English.

Table des matières

Membres du comité.....	4
Ordre de renvoi.....	7
Introduction	8
Observations	9
Annexe A – Témoins	21
Annexe B – Mémoires.....	26

Membres du comité



L'honorable
Claude Carignan c.p.
Président

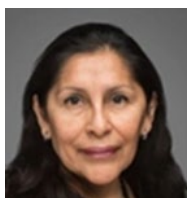


L'honorable
Éric Forest
Vice-président

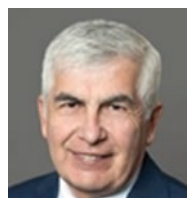
Les honorable sénateurs et sénatrices



Andrew Cardozo



Rosa Galvez



Clément Gignac



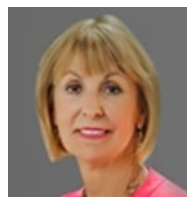
Martine Hébert



Joan Kingston



Jane MacAdam



Elizabeth
Marshall



Pierre Moreau



Sandra Pupatello



Krista Ross



Toni Varone

Membres d'office du comité :

L'honorable Marc Gold P.C. (ou Patti LaBoucane-Benson)
L'honorable Leo Housakos (ou Yonah Martin)
L'honorable Raymonde Saint-Germain (ou Bernadette Clement)
L'honorable Scott Tannas (ou Rebecca Patterson)
L'honorable Brian Francis (ou Judy A. White)

Autres sénateurs ayant participé à l'étude :

L'honorable Pierre J. Dalphond
L'honorable Pat Duncan
L'honorable Katherine Hay
L'honorable Tony Loffreda
L'honorable Kim Pate

En raison d'un changement de composition du comité au cours de la 45e législature, le comité souhaite préciser que les sénateurs suivants étaient membres du comité lors de la collecte des témoignages et la formulation des observations :

L'honorable Claude Carignan, c.p.
L'honorable Clément Gignac
L'honorable Pierre J. Dalphond
L'honorable Éric Forest
L'honorable Rosa Galvez
L'honorable Joan Kingston
L'honorable Tony Loffreda
L'honorable Jane MacAdam
L'honorable Elizabeth Marshall
L'honorable Pierre Moreau
L'honorable Kim Pate
L'honorable Krista Ross
L'honorable Larry W. Smith

Recherche et éducation, Bibliothèque du Parlement :

Sylvain Fleury, analyste
Michaël Lambert-Racine, analyste

Direction des comités du Sénat :

Sara Gajic, greffière
Florence Blanchet, adjointe administrative

Communications, Télédiffusion et Publications :

Monica Granados, agente de communications

Ordre de renvoi

Extrait des Journaux du Sénat du mercredi 11 juin 2025 :

L'honorable sénatrice LaBoucane-Benson propose, appuyée par l'honorable sénatrice Petten,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales, dès que le comité sera formé, le cas échéant, soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à se réunir même si le Sénat siège à ce moment-là ou est ajourné, l'application des articles 12-18(1) et 12-18(2) du Règlement étant suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La greffière du Sénat,

Shaila Anwar

Introduction

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales (le comité) joue un rôle important, au nom du Parlement, des Canadiens et des Canadiennes, dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement fédéral exposés dans les budgets principaux et supplémentaires des dépenses. Le comité étudie et présente des rapports sur les dépenses gouvernementales proposées afin de déterminer si elles sont raisonnables, si elles tiennent compte de l'optimisation des ressources, si elles seront efficaces dans l'atteinte des objectifs du gouvernement et si elles permettent aux parlementaires de faire un suivi des sommes dépensées.

Le budget principal des dépenses de 2025-2026 a été déposé au Sénat le 28 mai 2025. Il contient des renseignements pour appuyer la demande que le gouvernement adresse au Parlement en vue d'obtenir l'autorisation d'engager des dépenses pour mettre en œuvre des programmes et fournir des services au cours de l'exercice 2025-2026. Le budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 a été renvoyé au comité le 29 mai 2025.

Des crédits budgétaires votés de 222,9 milliards de dollars ont été demandés dans le budget principal des dépenses de 2025-2026, qui s'ajoutent aux 264 milliards de dollars au titre des prévisions législatives, pour un total de 486,9 milliards de dollars en dépenses budgétaires, soit une augmentation de 8,4 % par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 – Montants présentés dans les budgets principaux des dépenses au cours des dix dernières années

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026
Dépenses budgétaires										
Crédits votés	89,8	102,1	112,9	125,6	125,1	141,9	190,3	198,2	191,6	222,9
Postes législatifs	160,3	155,8	163,1	174,0	179,5	200,3	207,3	234,8	257,6	264,0
Total des dépenses budgétaires	250,1	257,9	276,0	299,6	304,6	342,2	397,6	432,9	449,2	486,9
Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.										

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor, *Budget des dépenses 2025-2026*, 27 mai 2025.

Le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2025-2026* a été déposé au Sénat le 10 juin 2025 et a été renvoyé au comité le 11 juin 2025. Des crédits budgétaires votés de 8,6 milliards de dollars ont été demandés dans ce budget des dépenses, qui s'ajoutent aux 467 millions de dollars au titre des prévisions législatives, pour le ministère de la Défense nationale et pour le Centre de la sécurité des télécommunications.

Compte tenu de l'absence de budget ce printemps, le comité a estimé qu'il était important de procéder rapidement à une étude du budget des dépenses de 2025-2026 et du *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2025-2026* afin d'apporter un éclairage sur l'état des finances publiques. À cette fin, le comité a tenu cinq réunions et interrogé des représentants de dix organisations. Le comité a aussi entendu le directeur parlementaire du budget, Yves Giroux, et la vérificatrice générale du Canada, Karen Hogan.

Bien que le comité ait fait parvenir une lettre à chacun des organisations avant leur comparution, il demeure insatisfait de la qualité des réponses reçues de certains d'entre eux. Il tient donc à rappeler l'importance de la comparution de représentants adéquats devant le comité, et souligne qu'il est essentiel que ceux-ci — notamment le personnel opérationnel et les décideurs clés — soient en mesure de fournir des renseignements détaillés et de répondre aux questions précises des membres, afin que le comité puisse accomplir son travail.

Le présent rapport répond à l'ordre de renvoi du 29 mai 2025 chargeant le comité d'étudier le budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026. Comme le comité a étudié ce budget des dépenses et le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2025-2026* simultanément, il met en évidence certains enjeux concernant ces deux documents financiers.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les audiences, consultez la transcription des réunions du comité, affichée sur son site Web :

<https://sencanada.ca/fr/comites/nffn/45-1>.

Observations

Lorsque le comité a entrepris son étude du budget principal des dépenses de 2025-2026 et du *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2025-2026* le 16 juin 2025, les plans ministériels n'avaient pas encore été publiés. Les plans ministériels donnent un aperçu des priorités, des activités de programme et des résultats prévus et attendus. Ils fournissent également des détails sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'investissement, les subventions et contributions ainsi que les coûts nets des programmes. Ces renseignements fournissent un contexte supplémentaire aux informations sur les dépenses présentées dans le budget principal des dépenses, ce qui est utile aux parlementaires pour examiner les plans de dépenses du gouvernement. Les plans ministériels sont généralement déposés au Parlement en même temps que le budget principal des dépenses ou peu après. Cette année, ils ont été publiés près de trois semaines après le dépôt du budget principal des dépenses.

Des représentants du **Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada** (SCT) ont expliqué au comité que le retard était attribuable à la prorogation du Parlement et aux

élections générales, qui ont retardé les travaux parlementaires. Ils ont précisé que les nouveaux ministres avaient prêté serment le 13 mai 2025 et qu'il fallait plus de temps pour examiner et mettre à jour les plans en fonction des priorités du nouveau gouvernement.

Tout en reconnaissant les défis posés par la prorogation et les élections générales, le comité déplore que les parlementaires aient dû entreprendre leur examen du budget principal des dépenses en l'absence des plans ministériels. Compte tenu du peu de temps qui s'est écoulé entre le dépôt du budget principal des dépenses et l'adoption des projets de loi de crédits cette année, il était particulièrement important que ces informations soient fournies en temps opportun en vue d'aider les parlementaires à examiner les plans de dépenses du gouvernement. Nous soulignons la nécessité pour le gouvernement de fournir plus rapidement aux parlementaires des informations sur ses finances.

Le discours du Trône a annoncé l'intention du gouvernement de limiter la croissance du budget de fonctionnement de l'État à moins de 2 % par an. En ce qui concerne les efforts visant à réduire la croissance des dépenses publiques, les représentants du SCT ont précisé les mesures de restriction des dépenses annoncées dans le budget de 2023. Ils ont affirmé que des réductions de 500 millions de dollars pour les déplacements et les services professionnels avaient été réalisées en 2023-2024 et que les économies atteignaient 2,3 milliards de dollars en 2024-2025. L'objectif pour cette année est de réaliser des économies de 3,5 milliards de dollars, qui sont reflétées dans le budget principal des dépenses de 2025-2026. Ils ont expliqué que l'examen des dépenses visant à atteindre le nouvel objectif en est encore au stade préliminaire et que de plus amples détails seront communiqués aux ministères, qui détermineront ensuite comment ils ajusteront leurs budgets de fonctionnement.

Il est préoccupant de constater que, malgré l'intention déclarée du gouvernement de réduire la croissance des dépenses de fonctionnement à 2 % par an, les crédits demandés dans le budget principal des dépenses de cette année continuent d'augmenter à un rythme plus élevé. Il est impératif que le gouvernement fournisse plus de détails sur la manière dont il entend atteindre cet objectif et sur l'échéancier prévu à cet égard dans son prochain budget.

Concernant l'enjeu des contrats de services professionnels, l'[audit](#) du Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) des contrats conclus avec GCStrategies Inc. indique que les organisations fédérales ont souvent fait fi des politiques d'approvisionnement fédérales qui favorisent l'équité, la transparence et l'optimisation des ressources publiques pour la population canadienne. Les conclusions du BVG reflètent celles d'audits réalisés précédemment sur les activités d'approvisionnement fédérales. L'audit a rappelé l'importance de veiller à ce que les politiques d'approvisionnement en vigueur soient bien comprises et correctement appliquées.

Des représentants du SCT ont ajouté qu'un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre au cours des dernières années pour renforcer la documentation, les contrôles internes et les valeurs et l'éthique dans l'ensemble de la fonction publique. De plus, ils ont ajouté que le SCT avait mis l'accent sur les gestionnaires pour s'assurer qu'ils comprennent bien leur rôle lorsqu'ils lancent un processus d'approvisionnement.

Interrogés sur le non-respect des politiques d'approvisionnement lors de l'octroi de contrats de services professionnels, des représentants de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) ont affirmé que l'une des principales causes était le manque de formation. Le Ministère prend actuellement des mesures pour renforcer le processus d'approvisionnement et a mis en place des outils et du matériel de formation à cet égard. Le comité tient à souligner l'importance de s'assurer que toutes les causes fondamentales soient identifiées et prises en compte dans le traitement du problème de non-conformité.

Le comité est préoccupé par les audits successifs qui aboutissent à des conclusions semblables concernant la violation des politiques d'approvisionnement par des organisations fédérales. Nous nous attendons à ce que les ministères déploient davantage d'efforts pour remédier à cette situation et veiller à ce que les contrats attribués pour des services professionnels offrent une valeur ajoutée à la population canadienne.

De plus, le comité a été consterné par le manque d'informations fournies par les représentants du SCT concernant ses fonctions de contrôle, y compris son rôle consistant à assurer la cohérence des projets de loi et de règlement avec les obligations du Canada au titre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Enfin, bien que le mandat du Secrétariat du Conseil du Trésor comprenne la responsabilité de veiller à ce que les politiques fédérales soient mises en œuvre de manière adéquate et uniforme au sein des organisations fédérales, le comité regrette que les représentants semblent interpréter ce mandat de façon trop restrictive.

Le **ministère de la Défense nationale** (MDN) demande des autorisations totales de 44,34 milliards de dollars pour 2025-2026, dont 35,66 milliards dans le budget principal des dépenses de 2025-2026 et 8,68 milliards dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2025-2026*, soit une augmentation de 31 % par rapport aux 33,87 milliards de dollars alloués en 2024-2025. Le comité s'attend à ce que d'autres demandes de financement soient présentées dans les futurs budgets supplémentaires au cours de l'exercice 2025-2026.

Selon le MDN, les dépenses du Canada en matière de défense devraient atteindre 2,01 % de son produit intérieur brut en 2025, sur la base des dépenses prévues, qui comprennent environ 14,6 milliards de dollars en dépenses liées à la défense par d'autres ministères, notamment Affaires mondiales Canada, Anciens Combattants

Canada et la Garde côtière canadienne. Le comité souligne que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) évalue la conformité sur la base des dépenses réelles et non des projections, et que les retards dans les achats et la dépendance à l'égard des fournisseurs peuvent avoir une incidence sur les résultats finaux.

Bien que le comité soutienne ces investissements, il reste préoccupé par le fait que les difficultés persistantes en matière d'approvisionnement pourraient nuire à leur efficacité et à leur valeur. Le rapport de la vérificatrice générale de juin 2025 sur la capacité future du Canada en matière d'avions de chasse a fait état d'une augmentation de près de 50 % des estimations de coûts pour l'acquisition du F-35, qui sont passées de 19,0 milliards de dollars en 2022 à 27,7 milliards de dollars en 2024, en partie en raison d'hypothèses obsolètes et d'un suivi insuffisant de l'inflation et des taux de change. Ce chiffre exclut les 5,5 milliards de dollars supplémentaires qui devraient être nécessaires pour atteindre la pleine capacité opérationnelle, moderniser les infrastructures essentielles et acquérir des armes de pointe.

Le directeur parlementaire du budget a également évoqué les antécédents du MDN en matière d'autorisations votées non utilisées et a signalé que les crédits supplémentaires pourraient ne pas être entièrement utilisés, d'autant plus que les pays alliés accélèrent leurs dépenses en matière de défense.

Nous exhortons le MDN à prendre les mesures nécessaires pour harmoniser l'exécution des projets, la mise en place des infrastructures et les capacités de la main-d'œuvre afin de garantir que les fonds consacrés à la défense aient un impact économique maximal pour les régions et offrent le meilleur rapport qualité-prix possible pour les deniers publics.

Nous réitérons notre appui aux investissements croissants du gouvernement en matière de défense et exprimons notre profonde reconnaissance pour le dévouement et les contributions essentielles des Forces armées canadiennes à la sécurité nationale du Canada et à la stabilité mondiale.

Le comité a salué le témoignage clair et précis des représentants du **Centre de la sécurité des télécommunications** (CST), qui ont abordé de multiples questions liées aux activités de l'organisme et au financement demandé. Dans le budget principal des dépenses de 2025-2026 et le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2025-2026*, le CST demande un total de 1,59 milliard de dollars, ce qui comprend 370,1 millions de dollars en nouvelles autorisations dans le budget supplémentaire des dépenses (A).

Les représentants ont expliqué que ce financement supplémentaire vise à appuyer la modernisation de l'équipement et de l'infrastructure numérique du CST. Ils ont ajouté que les investissements amélioreront les systèmes classifiés, favoriseront

l'interopérabilité nationale et internationale et permettront à l'organisme d'explorer des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle.

En effet, les représentants du CST nous ont dit qu'ils utilisaient déjà l'intelligence artificielle, l'automatisation et l'apprentissage automatique pour défendre les systèmes du gouvernement du Canada. Ces systèmes automatisés sont essentiels pour prévenir des milliards de cyberactions chaque jour et garantir une cybersécurité nationale efficace.

En réponse aux préoccupations du comité concernant la pénurie de talents en cybersécurité, les représentants ont affirmé qu'en date du 31 mars 2025, le CST comptait 3 841 employés, continuait de croître et prévoyait embaucher environ 400 personnes de plus au cours du présent exercice. Ils ont souligné la stratégie nationale proactive de recrutement du CST, qui comprend plus de 100 activités de mobilisation par année. Tout en reconnaissant que l'organisation ne peut pas égaler les salaires du secteur privé, les représentants ont déclaré que le CST attire les meilleurs talents grâce à sa mission unique, à son accès aux technologies de pointe et à son rôle essentiel dans la sécurité nationale.

Sécurité publique Canada (SPC) demande 343 millions de dollars en subventions et en contributions pour le Programme d'indemnisation pour les armes à feu de style arme d'assaut. De ce montant, 260 millions de dollars seraient versés à titre d'indemnisation aux propriétaires d'armes à feu, 75 millions de dollars seraient versés aux provinces et aux territoires qui collaborent à la collecte des armes à feu d'assaut sur leurs territoires respectifs et 7 millions de dollars seraient versés à titre d'indemnisation aux entreprises admissibles.

Selon SPC, environ 180 000 armes à feu d'assaut doivent être récupérées auprès de particuliers dans le cadre de ce programme. Les représentants ont expliqué que cette estimation est basée sur les données de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) concernant les armes à feu précédemment enregistrées, qui ont été utilisées pour estimer les coûts du programme pour l'indemnisation des propriétaires d'armes à feu.

En ce qui concerne la Stratégie nationale d'adaptation, publiée en 2023 et dirigée par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), les représentants de SPC ont présenté quatre initiatives en cours pour lesquelles le ministère demande 9,1 millions de dollars dans le présent budget principal des dépenses : l'élaboration d'un programme d'assurance contre les inondations pour les propriétés à risque élevé, la modernisation des Accords d'assistance financière en cas de catastrophe, l'élaboration de zones inondables déterminées à l'échelon fédéral et la création d'un portail national de sensibilisation aux risques d'inondation.

Dans son audit de la Stratégie nationale d'adaptation, le commissaire à l'environnement et au développement durable a constaté que celle-ci ne comportait

pas les éléments essentiels à son efficacité, notamment la hiérarchisation des risques liés aux changements climatiques, une analyse économique pour orienter l'affectation des ressources, un plan d'action complet et un cadre pour mesurer, surveiller et rendre compte des résultats. Le comité invite SPC à collaborer avec ECCC et ses autres partenaires fédéraux afin de donner suite aux recommandations du commissaire et d'assurer la mise en œuvre efficace de la Stratégie nationale d'adaptation.

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) demande une augmentation de 102 millions de dollars pour appuyer son plan de réduction du portefeuille de bureaux. Des représentants de SPAC ont déclaré que ce financement sert principalement à la mise hors service des bâtiments et au déménagement du personnel, dans le but de rendre certaines des propriétés vacantes disponibles pour répondre aux besoins en matière de logement et à d'autres besoins communautaires. Le budget de 2024 fixe l'objectif de 250 000 logements construits sur des propriétés fédérales, soit par conversion, soit par de nouvelles constructions. Les représentants ont admis que même si SPAC et d'autres ministères comptent actuellement 90 propriétés inscrites à la Banque de terrains publics du Canada, aucune d'entre elles n'a encore été convertie en logement.

De même, dans le budget de 2024, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan sur 10 ans visant à réduire de 50 % la superficie de ses locaux. Cependant, les représentants de SPAC nous ont dit que depuis l'annonce, en raison de la demande accrue d'espaces de bureaux découlant du modèle de travail hybride et des nouvelles embauches dans les régions où il n'y a pas d'espace de bureau, ils prévoient maintenant que la superficie de ses locaux pourra seulement être réduite de 33 % au cours des dix prochaines années.

En ce qui concerne l'augmentation des coûts des services professionnels, les représentants de SPAC ont expliqué que le Ministère est responsable de certains grands projets qui entraînent des coûts élevés de construction, d'architecture et de services d'ingénierie. En même temps, le Ministère a mis en place des plafonds pour certaines catégories de services professionnels, comme les services de conseil en gestion et les services de conseil aux entreprises.

Le DPB a indiqué que le budget principal des dépenses contient approximativement 26,7 milliards de dollars en autorisations de financement pour des services conseils, ce qui représente une augmentation par rapport aux années précédentes, malgré l'intention du gouvernement de réduire ces dépenses. Les représentants de SPAC ont indiqué qu'en tant que fournisseur de services communs pour le gouvernement, ils reçoivent les exigences de services professionnels de la part d'autres ministères. Ils ont également déclaré avoir pris des mesures pour s'assurer que les ministères documentent correctement leurs demandes de services professionnels.

En ce qui a trait au rôle du Ministère dans l’approvisionnement en matière de défense, les représentants de SPAC ont souligné que l’approvisionnement du ministère de la Défense nationale représente une grande partie de ses dépenses. Les représentants ont également confirmé que SPAC discute activement avec le MDN de l’engagement visant à établir un nouvel organisme d’approvisionnement en matière de défense.

En tant qu’acheteur central et gestionnaire des biens immobiliers du gouvernement, SPAC est responsable de la mise en œuvre de nombreux engagements du gouvernement en matière de réformes internes. Bien que le comité soit conscient de la complexité associée à certains de ces projets, nous exhortons le gouvernement à peaufiner ses mesures de reddition de comptes. De plus, nous nous attendons à être informés de l’avancement des grands projets annoncés lors des futures comparutions du Ministère. Enfin, nous sommes d’avis que le gouvernement devrait exercer une pression supplémentaire sur les ministères pour qu’ils réduisent leurs dépenses en services professionnels. Nous suivrons de près les progrès réalisés dans ce dossier.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) demande un montant supplémentaire de 385 millions de dollars pour le Programme d’aide au logement provisoire afin d’aider les provinces et les territoires à renforcer leurs capacités d’accueil des demandeurs d’asile. Des représentants ont déclaré que 1,1 milliard de dollars sur trois ans ont été alloués dans le budget de 2024 pour fournir aux demandeurs d’asile des installations durables à plus long terme dans les municipalités, comme des systèmes d’hébergement et d’autres infrastructures. Il s’agit d’un programme distinct du remboursement aux provinces et aux territoires pour l’hébergement des demandeurs d’asile dans des hôtels.

Des représentants d’IRCC ont affirmé que les demandes de financement supplémentaires compensaient en partie une diminution du financement de 195,7 millions de dollars en raison de la baisse des cibles d’immigration présentées dans le Plan des niveaux d’immigration 2025-2027. En revanche, les représentants ont également souligné certaines répercussions de la réduction des niveaux d’immigration et du financement connexe, notamment la baisse des avantages économiques et la réduction du financement des organismes d’établissement locaux. En ce qui concerne les réfugiés en particulier, le temps de traitement pour certaines catégories de réfugiés a augmenté en raison de la réduction des admissions et de la suspension de l’admission des réfugiés parrainés par le secteur privé. Cependant, les représentants ont affirmé que le Ministère continuait de collaborer avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de réinstaller les réfugiés pris en charge par le gouvernement au titre de l’obligation du Canada. Ces réfugiés bénéficient également de services d’aide, comme un soutien du revenu pendant une période maximale de 12 mois, des services d’emploi et le Programme fédéral de santé intérimaire.

En ce qui concerne l'engagement de plafonner le nombre de résidents non permanents à 5 % de la population totale, les représentants d'IRCC ont déclaré que le Ministère se rapprochait de cet objectif, citant une estimation récente de Statistique Canada selon laquelle on comptait 7,1 % de résidents non permanents. En réponse à la crainte que cette réduction puisse entraver les efforts de recrutement de talents du Canada, les représentants ont déclaré qu'ils travaillaient avec d'autres ministères et provinces afin d'harmoniser la stratégie d'attraction des talents du gouvernement avec les niveaux d'immigration. Ils pourraient également fournir un traitement accéléré pour les talents recherchés.

Dans le contexte actuel marqué par les incertitudes, la gestion adéquate de l'immigration pourrait entraîner des répercussions sur le bien-être de notre économie. Compte tenu de la réduction des niveaux d'immigration récemment annoncée, le comité exhorte le gouvernement à continuer de peaufiner ses politiques afin de trouver le juste équilibre entre le maintien de la confiance de la population canadienne dans notre système d'immigration et le respect de nos engagements humanitaires internationaux.

Des représentants d'**Emploi et Développement social Canada** (EDSC) ont parlé de plusieurs initiatives gouvernementales qui appuient la [première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#) et pour lesquelles des montants sont demandés dans le budget principal des dépenses de 2025-2026.

Les représentants ont précisé que le montant total des subventions et des contributions présenté dans le budget principal des dépenses s'élève à 11,6 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,5 milliard de dollars par rapport au budget principal des dépenses de l'exercice précédent. Ils expliquent cette hausse par l'augmentation des sommes demandées pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et le Programme national d'alimentation scolaire.

En ce qui concerne la création de places en garderie, le comité a appris que les provinces et les territoires ont annoncé jusqu'à présent plus de 150 000 places financées par le gouvernement fédéral. Toutefois, les représentants ont précisé que ces places ne sont pas toutes offertes. Dans certains cas, il faut construire des garderies ou, dans d'autres cas, les fournisseurs peuvent avoir besoin d'embaucher du personnel supplémentaire pour être en mesure d'offrir ces places. L'objectif du gouvernement est de créer 250 000 places abordables d'ici mars 2026.

Les représentants ont expliqué que le montant de 140 millions de dollars demandé dans le budget principal des dépenses sera transféré cette année aux provinces et aux territoires pour la mise en œuvre du Programme national d'alimentation scolaire. Ils ont souligné que ces ententes permettent aux provinces et aux territoires de dépenser les fonds selon leurs propres priorités, à condition que les fonds fédéraux ne remplacent pas les sommes déjà allouées à des programmes existants. Ils ont ajouté que, selon ces ententes, chaque province doit élaborer un

plan d'action sur la façon d'utiliser ces fonds et préparer des rapports annuels sur la façon dont ils ont été dépensés. La première série de rapports annuels sur les résultats n'a pas encore été publiée.

Compte tenu de l'augmentation du taux de pauvreté au Canada, le comité surveillera de près la mise en œuvre de ces programmes et d'autres programmes gérés par EDSC. Nous nous attendons à ce que le gouvernement publie en temps opportun des renseignements pertinents pour nous permettre de déterminer si ces programmes atteignent leurs objectifs, notamment en ce qui concerne l'engagement pris dans la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté de réduire la pauvreté de 50 % d'ici à 2030.

Des représentants du **ministère des Finances** ont été interrogés sur divers sujets, dont la croissance des frais de la dette publique.

Le comité a appris que le budget principal des dépenses de 2025-2026 prévoyait une augmentation de 1,9 milliard de dollars de la dette non échue et une augmentation de 612 millions de dollars des autres frais d'intérêt par rapport au budget principal des dépenses de 2024-2025. Cette augmentation est attribuable à la mise à jour de la modélisation et à la révision des hypothèses de taux d'intérêt contenues dans l'Énoncé économique de l'automne 2024. Les représentants ont expliqué que les autres frais d'intérêt sont liés à d'autres passifs du gouvernement, comme les dépôts dans le Régime de pensions du Canada.

Les représentants ont confirmé que les besoins d'emprunt du gouvernement ont été satisfaits au cours des trois dernières années, ce qui a favorisé une gestion efficace de la dette fédérale. Le comité a été informé que les frais de la dette publique en pourcentage du produit intérieur brut sont actuellement faibles, à 1,7 %, comparativement à leur sommet historique de 6,5 % en 1991.

Le directeur parlementaire du budget a déclaré que l'augmentation des frais de la dette publique n'est pas préoccupante dans la mesure où la taille des déficits fédéraux a été réduite, mais il a noté que les frais de la dette publique augmentent en proportion des dépenses totales. Il a précisé que le solde budgétaire et le ratio de la dette au PIB sont de meilleurs indicateurs de la viabilité des finances fédérales.

Le comité attend avec impatience la publication du prochain budget prévue cet automne afin d'avoir une idée plus claire de l'état des finances publiques et des perspectives en ce qui concerne les frais de la dette publique et le ratio de la dette au PIB.

En ce qui concerne les changements proposés par le gouvernement à la manière de classer les dépenses, les représentants du ministère des Finances ont expliqué que l'approche vise à distinguer les dépenses liées aux opérations courantes de celles qui visent à stimuler la formation de capital dans les secteurs public et privé.

Parallèlement, les politiques et investissements favorisant la formation de capital seraient mis de l'avant afin d'accroître la capacité productive de l'économie. Ils ont précisé que cette approche ne modifiera pas la manière dont les dépenses sont comptabilisées dans les Comptes publics du Canada, puisque ceux-ci sont déjà établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Les représentants n'ont toutefois pas pu fournir beaucoup de détails sur les répercussions concrètes de cette nouvelle approche sur la présentation des dépenses dans les documents budgétaires. Ils ont indiqué qu'ils travaillaient encore à formuler des recommandations au gouvernement et que des précisions supplémentaires seraient présentées dans le prochain budget.

Le directeur parlementaire du budget a souligné que la définition des dépenses en capital et la manière dont elles sont comptabilisées sont régies par les normes comptables, et que le système de comptabilité d'exercice actuellement utilisé par le gouvernement permet déjà de faire cette distinction. Il a indiqué qu'il attendait lui aussi des précisions sur une éventuelle redéfinition des dépenses en capital.

En l'absence d'information additionnelle sur la mise en œuvre de cette nouvelle catégorisation des dépenses et sur ses effets potentiels, il est difficile pour le comité de tirer des conclusions à ce stade. Le comité suivra de près toute évolution liée à l'adoption de cette nouvelle approche budgétaire.

Le comité s'est penché sur plusieurs sujets revêtant un intérêt particulier pour **Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC)**, notamment le passif éventuel et ses répercussions sur la situation financière du gouvernement.

En 2022-2023, le gouvernement a déclaré un passif éventuel de 26 milliards de dollars pour RCAANC dans les Comptes publics. Comme ces éléments figurent à titre de dépense dans l'exercice où ils sont comptabilisés, cela a eu une incidence directe sur le déficit fédéral. En comparaison, le même poste en 2023-2024 était de 16 milliards de dollars, soit 10 milliards de dollars de moins. Des représentants du Ministère ont expliqué que ce changement reflète les évaluations mises à jour et les progrès réalisés en matière de règlements.

Aux fins de l'établissement de rapports financiers du gouvernement, lorsque la probabilité d'un paiement futur dépasse 70 % et que le montant peut être raisonnablement estimé, le gouvernement consigne une provision pour le passif éventuel, qui est comptabilisé comme dépense au cours de l'exercice en cours. Ce montant réduit le solde budgétaire et est pris en compte dans le cadre financier. Les représentants ont expliqué que ces passifs sont examinés chaque année et rajustés au besoin pour tenir compte de l'inflation ainsi que du volume et de la nature des nouvelles demandes d'indemnisation reçues.

La vérificatrice générale du Canada, Karen Hogan, a d'ailleurs affirmé ceci lors de sa comparution devant le comité : « Dans le domaine des états financiers, les passifs éventuels sont sujets à de nombreux risques et incertitudes. Il y a beaucoup de divulgations dans les notes des états financiers à propos de cela ».

Le comité souligne l'importance de la divulgation transparente, exacte et en temps opportun des passifs éventuels et continuera de surveiller leur évolution, compte tenu de leur ampleur, de leur incertitude et de leur incidence importante sur le déficit fédéral.

Le comité a interrogé des représentants de **Services aux Autochtones Canada (SAC)** sur les progrès réalisés en vue d'éliminer les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations, un objectif fédéral de longue date. Les représentants ont précisé qu'en mai 2025, 37 avis étaient toujours en vigueur dans 35 communautés. Ces avis touchent principalement l'Ontario (26), la Saskatchewan (six), le Manitoba (quatre) et Terre-Neuve-et-Labrador (un). Depuis 2016, 148 avis ont été levés.

Chaque avis restant fait l'objet d'un plan d'action propre à la communauté, et le pouvoir de le lever appartient au chef de la communauté. De ces 37 avis, 36 ont été classés par étape du projet : deux à l'étape de la faisabilité, deux à l'étape de la conception, 17 à l'étape de la construction active et 15 à l'étape de la construction terminée, mais faisant face à des défis opérationnels. Un avis n'était pas classé au moment de la comparution.

Les représentants ont affirmé que le budget de 2023 a accordé 1,5 milliard de dollars sur deux ans, soit 750 millions de dollars par année, à des investissements ciblés dans les infrastructures d'approvisionnement en eau, en plus du financement de base de SAC de 700 millions de dollars par année.

Le comité demande au gouvernement d'assurer des investissements soutenus, des rapports transparents et une utilisation efficace des fonds dédiés pour obtenir le maximum de résultats en vue d'éliminer les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les communautés autochtones.

En ce qui concerne l'inscription en vertu de la *Loi sur les Indiens*, qui a fait l'objet du rapport 1 de la vérificatrice générale déposé en juin 2025, des représentants de SAC ont déclaré au comité que le programme permet aux membres des Premières Nations d'accéder à des services essentiels, comme le logement dans les réserves, le soutien aux études postsecondaires et les soins de santé qui ne sont pas autrement couverts. SAC demande 5,4 millions de dollars pour le programme dans le budget principal des dépenses de 2025-2026.

La vérificatrice générale a affirmé que près de 30 % des communautés des Premières Nations qui ont un administrateur du registre dans leur communauté ne

reçoivent que le financement annuel minimum de 5 000 \$, soit l'équivalent d'une journée par semaine à 12,80 \$ l'heure, ce qui est inférieur au salaire minimum dans l'ensemble des provinces et des territoires. Les représentants ont ajouté que le modèle de financement du programme n'a pas été mis à jour depuis plus de 30 ans. SAC s'est engagé à travailler avec ses partenaires et à élaborer un document de travail pour examiner le modèle de rémunération.

Le comité exhorte le ministère à établir rapidement un plan concret pour obtenir le financement approprié, compte tenu de l'importance d'un accès rapide à l'enregistrement — en particulier pour les personnes historiquement touchées par la discrimination — et dans le cadre de l'obligation légale de SAC de transférer les responsabilités ministérielles aux peuples autochtones. Le comité réitère également l'importance d'une mise en œuvre transparente et d'une utilisation efficace des fonds publics afin d'offrir des services équitables et de qualité aux peuples autochtones, y compris les services d'enregistrement, et de faire progresser l'obligation légale de SAC.

Annexe A – Témoins

Le lundi 16 juin 2025

Régine Cléophat, analyste (Bureau du directeur parlementaire du budget)

Mark Creighton, analyste principal (Bureau du directeur parlementaire du budget)

Yves Giroux, directeur parlementaire du budget (Bureau du directeur parlementaire du budget)

Michael Hammond, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint (Services publics et Approvisionnement Canada)

Mark Quinlan, sous-ministre adjoint principal, Direction générale des services immobiliers (Services publics et Approvisionnement Canada)

Kim Steele, chef de la technologie, Gestion du capital humain (Services publics et Approvisionnement Canada)

Le mardi 17 juin 2025

Jean-René Drapeau, vérificateur général adjoint et dirigeant principal des finances (Bureau du vérificateur général du Canada)

Andrew Hayes, sous-vérificateur général (Bureau du vérificateur général du Canada)

Karen Hogan, vérificatrice générale du Canada (Bureau du vérificateur général du Canada)

Lieutenant-général Stephen R. Kelsey, vice-chef d'état-major de la Défense (Ministère de la Défense nationale)

Jonathan Moor, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances (Ministère de la Défense nationale)

Paule-Anny Pierre, première vérificatrice générale adjointe (Bureau du vérificateur général du Canada)

Nancy Tremblay, sous-ministre adjointe (Matériels) (Ministère de la Défense nationale)

Le mercredi 18 juin 2025

Patrick Amyot, sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle et dirigeant principal des finances (Sécurité publique Canada)

Louise Baird, sous-ministre adjointe principale, Politiques stratégiques (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)

Annie Boyer, secrétaire adjointe et dirigeante principale des finances (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

Stephen Burt, dirigeant principal des données et sous-ministre adjoint, Secteur de la politique et du rendement, Bureau du dirigeant principal de l'information (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

Michael DeJong, secrétaire adjoint, Affaires réglementaires (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

Kenza El Bied, directrice générale, Politiques en gestion des urgences et de la sensibilisation, Secteur de la gestion des urgences et des programmes (Sécurité publique Canada)

Emilio Franco, directeur exécutif, Secteur de la gestion des investissements (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

Pemi Gill, sous-ministre adjointe, Prestation des services (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)

Jean-Marc Gionet, sous-ministre adjoint par intérim, Programmes de protection et de la famille (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)

Marcia Jones, directrice générale, Planification du programme et de la mise en œuvre (Sécurité publique Canada)

Colin MacSween, directeur général, Secteur de la sécurité nationale et de la cybersécurité (Sécurité publique Canada)

Nathalie Manseau, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada)

Douglas May, directeur principal intérimaire, Secteur de la gestion des urgences et de programmes (Sécurité publique Canada)

Mike McGuire, directeur général, Politiques internationales et frontalières (Sécurité publique Canada)

Karine Paré, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

David Prest, sous-ministre adjoint, Secteur des relations avec les employés et de la rémunération globale (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

Vidya ShankarNarayan, sous-ministre adjointe principale, Personnes et culture (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

Andres Velez-Guerra, directeur exécutif, Secteur de la gestion des dépenses (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada)

Chad Westmacott, directeur général, Direction de la sécurité communautaire, des services correctionnels et de la justice pénale (Sécurité publique Canada)

Le mercredi 18 juin 2025

Julien Brazeau, sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier (Ministère des Finances Canada)

Julien Castonguay, sous-ministre adjoint intérimaire, Direction générale de la santé des Premières Nations et Inuit (Services aux Autochtones Canada)

Galen Countryman, directeur général, Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale (Ministère des Finances Canada)

Catherine Demers, sous-ministre adjointe associée, Direction générale des compétences et de l'emploi (Emploi et Développement social Canada)

Paula Hadden-Jokiel, sous-ministre adjointe, Secteur des opérations régionales (Services aux Autochtones Canada)

Colette Kaminsky, sous-ministre adjointe principale, Direction générale des compétences et de l'emploi (Emploi et Développement social Canada)

Steven Kuhn, sous-ministre adjoint délégué, Direction du commerce international et des finances (Ministère des Finances Canada)

Maude Lavoie, sous-ministre adjointe, Direction de la politique de l'impôt (Ministère des Finances Canada)

Georgina Lloyd, sous-ministre adjointe, Organisation des Affaires du Nord (Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada)

Kirsten Mattison, directrice générale, Secteur de la réforme des services aux enfants et aux familles (Services aux Autochtones Canada)

Heather McLean, sous-ministre adjointe, Secteur des traités modernes, de la consultation et des relations intergouvernementales (Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada)

Samuel Millar, sous-ministre adjoint, Direction du développement économique et des finances intégrées (Ministère des Finances Canada)

Manon Nadeau-Beaulieu, dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution (Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada)

Mallika Nanduri Bhatt, sous-ministre adjointe déléguée, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale (Ministère des Finances Canada)

Jane Qin, directrice générale de la planification financière ministérielle et dirigeante principale adjointe des finances (Emploi et Développement social Canada)

Atiq Rahman, sous-ministre adjoint, Direction générale de l'apprentissage (Emploi et Développement social Canada)

Elisha Ram, sous-ministre adjoint principal, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social (Emploi et Développement social Canada)

Lisa Smylie, sous-Ministre adjointe, Politiques stratégique et partenariats (Services aux Autochtones Canada)

Philippe Thompson, dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution (Services aux Autochtones Canada)

Julie Turcotte, sous-ministre adjointe déléguée, Direction des politiques économique et budgétaire (Ministère des Finances Canada)

Hugues Vaillancourt, directeur général, Direction de la politique sociale, Direction générale des politiques stratégiques et de service (Emploi et Développement social Canada)

Christopher Veilleux, directeur général et dirigeant principal des finances, Division de la gestion financière (Ministère des Finances Canada)

Wojo Zielonka, sous-ministre adjoint principal et dirigeant principal des finances (Emploi et Développement social Canada)

Le jeudi 19 juin 2025

Julie Chassé, dirigeante principale des finances (Centre de la sécurité des télécommunications Canada)

Samantha McDonald, sous-ministre adjointe, Politiques stratégiques, planification et partenariats (Centre de la sécurité des télécommunications Canada)

Caroline Xavier, chef (Centre de la sécurité des télécommunications Canada)

Annexe B – Mémoires

Le comité a reçu les mémoires suivants durant son étude :

Suivi d’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Suivi du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada



sencanada.ca

